

Québec, le 21 août 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-le May  
1035, rue des parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale le 14 juin 2017 par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, madame Manon Massé. Les 1 953 pétitionnaires demandent que le gouvernement du Québec et les marchés rémunèrent les familles agricoles, agroforestières, ainsi que les opératrices et opérateurs en production bioalimentaire pour leurs contributions mesurables et vérifiables à la conservation et à la régénération des sols vivants, des eaux douces et de la biodiversité dans les écosystèmes en milieux urbanisés, ruraux et territoriaux du Québec.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) réalise, depuis plusieurs années, des interventions visant à soutenir les entreprises agricoles dans l'adoption de pratiques bénéfiques pour la santé et la conservation des sols. En effet, les sols assument de nombreuses fonctions, notamment celles de produire l'essentiel des aliments et des fibres, de filtrer les eaux, de dégrader des polluants, de réguler le climat et les eaux, de stocker le carbone et de maintenir la biodiversité.

Par ses programmes Prime-Vert et Services-Conseils, le MAPAQ soutient les entreprises agricoles dans les défis que représente la protection de l'environnement, un des principes fondamentaux du développement durable. De cette manière, il contribue à préserver les ressources et à répondre aux attentes des citoyens et des consommateurs.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



LAURENT LESSARD

N/Réf. : 2017-07-12-021